

Genèse de la Confédération.¹—L'idée d'une fédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord avait déjà été envisagée à différentes reprises. On en avait parlé, en discutant à la Chambre des Communes l'Acte constitutionnel de 1791. William Lyon Mackenzie suggéra de nouveau cette idée en 1825; Lord Durham s'y était arrêté, mais l'avait rejetée comme impraticable à ce moment. Une association politique, d'un caractère conservateur, formée à Montréal en 1849, avec des succursales dans d'autres villes, mais dont l'existence fut brève, la Ligue de l'Amérique Britannique, s'en empara et la soutint avec force. En 1851, la question fut portée devant la législature, mais une motion tendant à l'envoi d'une pétition à la reine, à ce sujet, n'obtint que sept voix. Toutefois, en 1858, A. T. Galt prononça un vigoureux discours en sa faveur. Le gouvernement de Macdonald fut renversé en 1858, puis reconstitué sous Cartier qui avait, dans son programme, l'union des provinces. La situation politique de la Grande-Bretagne était défavorable à toute action décisive en ce moment; quelques années s'écoulèrent donc avant que cette proposition revît le jour.

Vers la fin de l'année 1861, la querelle entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis suscitée par l'affaire du "Trent", eut un grand retentissement au Canada. La guerre entre ces deux pays semblait imminente. Ce fut sans doute sous l'influence du sentiment national ainsi soulevé que le gouvernement de Cartier présenta aux Chambres une loi sur la Milice, d'une très large envergure. A cette époque, le gouvernement ne disposait que d'une majorité minime; il essaya sur ce projet de loi une défaite décisive, largement due à l'impopularité de cette mesure dans le Bas-Canada. Cartier et ses collègues ayant donné leur démission, J. S. Macdonald fut appelé à former un ministère. Deux administrations éphémères suivirent et il devint apparent que le gouvernement parlementaire, tel qu'il fonctionnait alors au Canada, avait reçu un coup mortel. Sur plusieurs questions fondamentales, il existait entre l'est et l'ouest du Canada un antagonisme tel qu'il était impossible à un ministère de gouverner. C'est ainsi que l'idée d'une union élargie, qui relâcherait les liens dans lesquels se débattaient le Haut et le Bas-Canada, s'imposa à l'attention des principaux politiciens des deux partis. Le précurseur de ce nouveau mouvement fut indubitablement George Brown qui, au début de la session, avait été nommé président d'un comité chargé de chercher un remède aux difficultés politiques dont nous venons de parler. Ce comité avait recommandé l'adoption d'un système fédératif, soit entre le Haut et le Bas-Canada, soit entre toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord. Brown ayant consenti à collaborer, si c'était nécessaire, avec ses adversaires politiques, à cette fin, un gouvernement de coalition fut formé, sous la présidence de J. A. Macdonald, dans lequel Brown accepta le poste de président du Conseil.

Au même moment, les trois provinces maritimes de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard examinaient la question d'une union fédérale entre elles; elles devaient envoyer des délégués à Charlottetown en septembre 1864, pour prendre une décision. Une délégation de la législature du Canada assista à cette conférence et soumit aux représentants de ces trois provinces le plan d'une fédération plus vaste. Il fut décidé qu'une autre convention se réunirait à Québec, le 10 octobre suivant. Des délibérations de cette convention naquit la Puissance du Canada, telle qu'elle existe aujourd'hui, car quoique la confédération sanctionnée par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'embrassait que les provinces d'Ontario et de Québec (Haut et Bas-Canada), du Nou-

¹On trouvera dans l'Annuaire de 1918, pages 1 à 13, un article de Sir Joseph Pope, intitulé « Histoire de la Confédération » et contenant de plus amples détails.